

Il peut paraître paradoxal en 2003 de parler d'un « monde dangereux » alors que nous sortons à peine d'un XX^{ème} siècle qui a fait – rien que sur le théâtre européen – plus de cent millions de morts par fait de guerres, guerres civiles, révolutions, pogroms, répressions et persécutions diverses. Le tout sans préjudice des éclopés et des mutilés, des destructions matérielles et de l'environnement qui ont mené ce continent au bord de la ruine. À côté de ce brillant bilan, Saddam Hussein apparaît comme un amateur maladroit, Ben Laden comme un galopin facétieux et les cartels colombiens comme des pistoleros d'opérette.

En quoi, donc, l'aube de ce XXI^{ème} siècle est-elle dangereuse par rapport à ce qui l'a précédé ? Elle l'est objectivement parce que la nature du danger a changé, que les stratégies pour y faire face sont encore embryonnaires et que nombre d'acteurs politiques n'ont pas encore perçu le changement.

Dans des communautés humaines fortement structurées, solidaires et quasi-autarciques, séparées des autres par des frontières politiques, géographiques et culturelles solides, les rivalités ne pouvaient se résoudre que par des affrontements de type militaire. Le danger était toujours identifiable, le plus souvent identifié, portant uniforme ou signe de reconnaissance et l'affrontement était balisé par un certain nombre de codes de conduite. Ensuite tout était problème de rapport de force brute ou d'habileté diplomatique à jouer avec ce rapport. Mais en gros, ce qui distingue le hoplite grec du poilu de 14 c'est une différence de degré et non de nature. Thucydide, César, Sun-Tsu et Clausewitz parlent à peu près de la même chose. On tire plus loin, plus vite, plus fort mais les ressorts de la dangerosité du monde restent à peu près identiques.

Depuis la fin du second conflit mondial, la prohibition du recours aux armes (même si elle se révèle souvent cosmétique), l'équilibre de la terreur nucléaire, l'ouverture des systèmes politiques et des frontières économiques, la fameuse « mondialisation » ont changé la donne. La « dangerosité » du monde est plus difficile à appréhender. Elle a posé son uniforme et s'est « civilisée ». C'est à dire qu'elle ne s'exerce plus en rase campagne. Elle est entrée dans la cité dont elle utilise et retourne à son profit les systèmes et moyens de protection. Bref, elle est sortie du champ du traitement purement militaire comme les Américains l'apprennent à leurs dépens en Somalie, en Afghanistan ou en Irak. On ne peut guère envisager de vitrifier tout un pays ou y décréter l'état de siège à chaque fois qu'on y détecte un terroriste, un espion ou un trafiquant.

Cette nouvelle dangerosité du monde relève donc d'actions préemptives très en amont, plus subtiles, plus ciblées, plus surnoises que l'action des corps de bataille. Ces actions, comme les dangers auxquels elles doivent faire face, doivent s'exercer au sein même de la cité sans en bouleverser irrémédiablement le quotidien. Pour faire court, elles relèvent de l'action de services spécialisés « chirurgicaux » et clandestins.

Or, de ce point de vue, la France a un problème.

La France n'aime pas les espions. Pas tant ceux des autres – car l'homme du Mossad, de la CIA, du KGB ou de l'Intelligence Service fascine – que les siens qu'elle traite au mieux par la dérision ou le mépris, au pire par la méfiance et le rejet. Même si peu de responsables politiques sont capables de fournir une définition valable du renseignement, tous comprennent intuitivement qu'il ne s'agit pas d'une information ordinaire,

si pointue et bien analysée qu'elle soit, telle que savent en produire les bons diplomates, les vrais journalistes, les chercheurs universitaires engagés dans le contemporain.

Le renseignement se recueille en violant ou en faisant violer la loi des autres. Le problème n'est pas d'obtenir, fût-ce avec virtuosité, ce que les autres peuvent nous dire, nous montrer ou nous faire avec plus ou moins de bonne volonté, mais bien ce que leurs lois, leurs coutumes ou leur environnement social leur interdisent formellement de communiquer ou de faire. Considérant cette fin, il va de soi que les moyens mis en œuvre seront en rapport : séduction, corruption, violence, menace, chantage, au terme d'un processus qui aura mis à nu toutes les facettes de l'objectif visé, pénétré son intimité, exploité toutes ses vulnérabilités.

Ce type de démarche, fût-elle menée pour la bonne cause, est haïssable à l'inconscient collectif des dirigeants français. A moins d'être un valet indélicat, on n'écoute pas aux portes. Soucieux de couper la tête aux nobles, les bourgeois triomphants de 1789 ne l'étaient pas moins de s'approprier leurs richesses, leurs privilèges et surtout leurs valeurs. Au nombre de ces valeurs, figurait le fait que tout conflit irréductible par la diplomatie avec une autre Nation doit se régler par la guerre (qu'un sang impur...), que cette guerre doit se mener à visage découvert (l'étendard sanglant est levé...) et avec cet ineffable panache qui nous distinguait tant du butor prussien ou du Britannique sournois, capable de tirer le premier quand on le lui propose.... C'est ainsi que l'on entreprit la guerre de 1914 en pantalon garance et que les cadets de Saint Cyr attaquèrent, sabre au clair et gants blancs, les nids de mitrailleuses allemands. Avec les résultats que l'on sait.

La conduite du second conflit mondial, la part qu'y a pris l'action clandestine sous l'impulsion de l'allié anglais, la nécessité de faire face à des nations comme l'Allemagne nazie puis l'URSS, qui, par économie de moyens, privilégiaient l'action de leurs services spéciaux, « l'équilibre de la terreur » et le manque de moyens des années 50 ont conduit les responsables français à revoir leur copie. Ils le firent avec beaucoup de réticence, voire de dégoût. Si l'on admit en 1946 la création d'un euphémique « Service de documentation extérieure et de contre-espionnage » (SDECE) devenu « Direction générale de la sécurité extérieure » (DGSE) en 1981, on le pria d'évacuer les locaux du Boulevard Suchet réquisitionnés par le BCRA (les services spéciaux de la France Libre) lors de la Libération de Paris et d'aller s'installer dans une prison désaffectée aux frontières de la banlieue est d'où l'on pourrait goûter ses plats sans humer les odeurs de cuisine. On le supporte – puisqu'il en faut bien un pour dialoguer avec les autres – avec un mélange de mépris et de méfiance qui ne contribue guère à son efficacité. Chaque nouveau gouvernement, à peine formé, s'empresse d'en limoger les principaux responsables comme s'il s'agissait d'ennemis personnels pour les remplacer par des non professionnels de confiance qui n'apportent guère à l'expertise globale du système et ne manqueront pas de subir le même sort à la prochaine alternance.

Si cela peut mettre un peu de baume au cœur de nos espions, il faut savoir, que nos « contre-espions » ne sont guère mieux lotis. *Asinus asinum fricat...* : dans « contre-espionnage », il y a tout de même « espionnage » et le contre-espion est soupçonné de se livrer aux mêmes inconvenances que ceux contre lesquels il lutte. On ne peut le marginaliser comme le

fonctionnaire de la DGSE puisqu'il appartient au grand corps de la Police nationale et jouit du droit syndical, mais enfin c'est un « flic » un peu particulier aux méthodes jugées scabreuses et qui a de plus la particularité de n'apporter que des mauvaises nouvelles. Contrairement à son collègue des Renseignements Généraux, il ne réjouit pas les autorités gouvernementales de détails croustillants, et sans doute utiles, sur la classe politique, l'univers des médias, le milieu interlope des courses et jeux, le monde associatif ou syndical. Contrairement à son homologue de la Police judiciaire, il n'autorise pas de succès médiatique dans la lutte contre la criminalité.

L'homme de la DST n'intervient en général que pour annoncer qu'une puissance étrangère et souveraine, à laquelle nous sommes le plus souvent liés par un tissu fort de relations formelles ou informelles, entretient sur notre territoire un appareil d'influence, d'espionnage ou, pire, de terrorisme dont on devra négocier, avec beaucoup de difficultés et sans affichage médiatique gratifiant, la neutralisation ou le retrait. Encore heureux quand la nouvelle n'intervient pas dans un contexte de tension extrême avec la puissance incriminée qui contraindrait à des décisions rapides et dramatiques assez éloignées de l'habituelle langueur temporisatrice et cauteleuse avec laquelle on traite ce genre d'affaire. Mais pire que tout cela, le contre-espion doit bien aussi révéler que tel ou tel membre de la haute fonction publique, diplomate, militaire, ou telle personne en vue de l'establishment économique, financier, industriel ou technologique, s'est fait le complice idéologiquement actif ou stupidement inconscient de la manœuvre. Bref, le contre-espion est rarement bienvenu d'autant que, considérant ses méthodes de travail nécessairement peu

visibles, on le soupçonne, comme son homologue de la DGSE, de les utiliser à des fins de politique intérieure. Nombre des Directeurs et chefs de service de la DST ont fait les frais depuis 1944 de ce genre de méfiance.

Il n'est jamais trop tard pour changer d'attitude. Les responsables politiques français et la collectivité nationale n'ont en effet rien à gagner à entretenir un double appareil extérieur et intérieur de renseignement et de sécurité en leur refusant l'impulsion politique, le soutien, la confiance et la considération nécessaires à la pertinence et l'efficacité de leur action. La « réforme de l'Etat », l'indispensable rentabilisation de son potentiel au service du citoyen, ne peuvent s'accommoder d'une sous exploitation soupçonneuse et sceptique de deux services majeurs de la fonction publique composés de fonctionnaires aussi compétents et disponibles que les autres, recrutés sur concours, dont l'avancement est plus conditionné par l'expertise que par l'ancienneté, aussi dévoués que les autres au service public et aux valeurs de la République.

Cette évolution est d'autant plus urgente que l'effondrement du bloc de l'Est n'a nullement fait disparaître les risques pour la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, bien au contraire. A partir du moment où l'on renonce à l'affrontement armé conventionnel comme moyen « normal » de régler les contentieux entre nations ou puissances, le risque de se trouver confronté à des opérations d'espionnage, d'influence, de déstabilisation, de violence indirecte croît de façon exponentielle. Il serait irresponsable de ne pas considérer ce risque, de ne pas se doter des moyens d'y faire face et, le cas échéant, d'en dissuader les auteurs.

La Russie et la Chine, pour ne citer que ceux-là, sont de grands pays aux ressources énormes encore inexploitées, à la population nombreuse et

entreprenante, au potentiel technologique considérable. Qui pourrait leur dénier une vocation impériale à laquelle il ne manque qu'une accumulation primaire de capital pour s'exprimer ? Il devront prendre raccourcis et chemins de traverse pour minimiser leurs coûts de recherche et de développement. Il faudrait être naïf pour penser que ces deux pays ne profiteront pas des failles du système libéral mondialisé pour engranger par tous les moyens les capitaux indispensables à la valorisation de leur capacité en ressources et en hommes selon le même principe d'économie qui poussait les souverains de France et d'Angleterre à armer des navires corsaires pour piller les galions espagnols. Il serait injuste, injustifié et dangereux de leur dénier un droit au développement. Il serait tout aussi injuste qu'il s'exerce à nos dépens exclusifs.

La richesse et la prospérité des Etats Unis reposent en grande partie sur l'exportation comptable de leur déficit intérieur, sur le déséquilibre des termes des échanges internationaux, sur l'interprétation léonine et unilatérale des accords économiques et commerciaux mondiaux. L'Etat fédéral et les grandes entreprises américaines, dont le budget dépasse souvent celui de nombre de pays développés, entretiennent dans le monde entier un système complexe de relais d'influence, de groupes de pression, de centres d'études spécialisés destinés à perpétuer voire à renforcer par tous les moyens cette situation de dominance. Faut-il se résigner sans réagir au fait qu'une part sensible de l'activité économique, intellectuelle, technologique de la planète ne serve qu'à enrichir sans contre-partie une petite minorité de privilégiés nord-américains ?

Certains ont déjà répondu à cette question de la façon la plus contestable et la plus horrible qui soit en lançant un défi planétaire. Les

attentats du 11 septembre 2001 n'apportent pas novation dans la violence elle-même mais marquent un tournant dans la méthode. Pour la première fois dans l'histoire une opération de destruction massive et de grande envergure a été accomplie par des non-professionnels non dotés d'armes par nature. Si l'on doit désormais considérer les paires de ciseaux et les aéronefs comme des armes par destination, c'est tout notre système de défense qui doit être revu. Il serait dangereux de considérer cette action comme un accident paroxystique. L'Irak de Saddam Hussein a fourni la preuve qu'il était vain de vouloir défier l'ordre mondial en rase campagne avec des moyens militaires conventionnels. En définitive, seuls les terroristes et les « Etats voyous » tirent plutôt bien leur épingle du jeu. L'Iran, la Libye, la Syrie, qui ont eu systématiquement recours à la violence terroriste pour défendre ou faire prévaloir leurs droits et exigences, réintègrent discrètement mais sûrement le « concert des Nations ». Les Corses, les Palestiniens, les Irlandais, les Basques voient peu à peu reconnaître certains de leurs « droits » revendiqués par la violence. Cette contradiction ne peut manquer d'être méditée par tous ceux, Etats constitués, minorités, groupes idéologiques ou confessionnels, qui estiment avoir des revendications ou des droits à faire valoir.

L'économie délinquante, qui s'insère parfaitement dans le tissu d'un marché libéral mondialisé, constitue un autre défi majeur. Le seul marché de la drogue est évalué à un chiffre d'affaire d'environ 250 milliards de dollars par an blanchis dans des circuits complexes où la corruption et la violence ont une large part. Sans atteindre pour chaque catégorie ces chiffres faramineux, les marchés de la prostitution, de l'immigration clandestine, du piratage informatique et de la propriété industrielle ou

intellectuelle, du recyclage de l'évasion fiscale, des véhicules et objets d'art volés, des trafics de matières précieuses, d'armes, d'alcools et de tabac, minent aussi les économies nationales, en particulier les plus vulnérables et les plus pauvres, tout en alimentant des circuits de pouvoir et de puissance mafieux qui finissent par s'imposer, voire se substituer aux gouvernants légaux et démocratiques.

A l'évidence, tous ces défis ne relèvent ni d'une prévention par voie diplomatique ni d'un traitement curatif militaire. Si l'on a parlé dans l'affaire du 11 septembre de la « faillite des services de renseignement et de sécurité » - ce qui était d'ailleurs une réaction émotionnelle exagérée et injuste – c'est bien parce que tout le monde comprend que ce genre de risque relève de leur compétence et qu'eux seuls disposent des techniques et du savoir faire nécessaires à la détection, la prévention ou la neutralisation de ce type de menace.

Encore faut-il leur en accorder les moyens. Non pas les moyens humains et financiers dont ils disposent en général sinon largement, au moins en suffisance, mais les moyens intellectuels et moraux résultant d'une intégration harmonieuse et calculée à l'ensemble de l'appareil national de sécurité et de défense. On ne peut à la fois les tenir dans une marginalité ironique et suspicieuse par temps calme et se plaindre de la marginalité de leur action quand la menace se précise ou s'exécute. On ne peut non plus, et dans ces conditions, faire peser sur eux la charge totale d'une défense nationale contre les menaces stratégiques non militaires. Il n'est de défense que collective et profondément intériorisée par toutes les composantes de la Nation. Il revient au pouvoir démocratique élu d'organiser une continuité d'esprit entre la Nation et ses services de sécurité

intérieure et extérieure telle qu'elle existe de façon informelle en Grande Bretagne.

A cet égard, et même s'il n'est pas dans la tradition régaliennne française, un contrôle parlementaire des services de renseignement et de sécurité semble aujourd'hui nécessaire, propre à mieux définir leurs objectifs, à désarmer les suspicions infondées qu'engendre l'ignorance, à fournir un soutien populaire à leur action collective, à organiser une indispensable transparence à leurs missions sans pour autant porter atteinte à l'indispensable confidentialité nécessaire au succès de leurs entreprises. L'article XV de la Déclaration des droits de l'homme impose à tout agent public d'être en mesure de rendre compte de sa gestion à ses mandants, il ne stipule pas qu'il faille en informer les adversaires de la Nation...